

Interventions correctionnelles pour les délinquants radicalisés : Examen de la documentation

Dans l'ensemble, il n'existe pas d'approche unique pour l'évaluation, la gestion, l'intervention et la formation du personnel concernant les délinquants radicalisés.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours des dernières années, la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada (SCC) a contribué à la recherche sur les délinquants radicalisés incarcérés dans les établissements fédéraux. Le SCC décrit un délinquant radicalisé comme un « délinquant motivé idéologiquement, qui commet des actes violents, qui aspire à les commettre, qui compte à cette fin ou qui en fait la promotion afin d'atteindre des objectifs idéologiques » (SCC, 2012)¹. L'examen de la documentation a été réalisé afin d'explorer les pratiques exemplaires d'interventions correctionnelles pour les délinquants radicalisés dans le monde entier.

Ce que nous avons fait

On a mené un examen des travaux de recherche clés portant sur l'évaluation, la gestion, les approches d'intervention et la formation du personnel en ce qui concerne les délinquants radicalisés. Les conclusions de cet examen visent à appuyer et à évaluer les initiatives du SCC liées à la gestion de délinquants radicalisés et à la formation du personnel.

Ce que nous avons constaté

Dans l'ensemble, il n'existe pas d'évaluation universelle du risque pour les délinquants radicalisés, car les services correctionnels ont élaboré leurs propres modèles en fonction des considérations opérationnelles propres à leur population carcérale. Pour effectuer l'évaluation du risque, la majorité des administrations adoptent une approche structurée faisant appel au jugement professionnel. Cette approche comprend des lignes directrices explicites sur les facteurs à prendre en compte, mais la combinaison de ces facteurs et l'évaluation globale du risque sont laissées au jugement professionnel de l'évaluateur.

En général, cinq stratégies de gestion des populations sont utilisées : la séparation, l'isolement, la concentration, l'intégration et la dispersion. Elles sont choisies en fonction de divers facteurs, comme les ressources disponibles et le nombre de délinquants radicalisés. Certaines administrations choisissent une stratégie de gestion au cas par cas ou en fonction de l'affiliation extrémiste, des croyances et des idéologies du délinquant, tandis que d'autres ont mis en œuvre une seule stratégie pour tous les délinquants radicalisés.

Les interventions visent généralement la déradicalisation ou le désengagement. La déradicalisation se concentre sur les croyances et l'idéologie du délinquant radicalisé, tandis que le désengagement vise son comportement et ses actions. Cependant, il n'existe pas d'approche unique en matière de services d'intervention pour les délinquants radicalisés. Les programmes correctionnels devraient plutôt être adaptés aux contextes locaux.

La formation du personnel de la plupart des administrations se concentre sur les signes de radicalisation au sein de l'établissement et sur les méthodes de signalement. Cependant, il n'est pas certain que les signes de radicalisation indiqués soient applicables à tous les délinquants radicalisés, quelle que soit leur idéologie (p. ex. de gauche ou de droite), car de nombreux signes ou exemples de radicalisation ciblés semblent être axés sur l'extrémisme islamiste.

Ce que cela signifie

Le SCC n'offre actuellement aucun programme spécial ou unique pour les délinquants radicalisés; toutefois, les thèmes communs relevés dans la documentation ont souligné l'importance d'employer une approche personnalisée et individualisée pour la gestion des cas et de mettre l'accent sur une approche globale et multidisciplinaire, soit toutes des choses que le SCC offre actuellement. En outre, il est évident qu'il existe un chevauchement manifeste entre les interventions destinées aux délinquants radicalisés et ce qui devrait être fourni pour réhabiliter les délinquants non radicalisés, notamment l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle, les services psychologiques tels que la thérapie cognitivo-comportementale, et les services de soutien communautaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Smeth, A., S. Cram, et T. Beauchamp (2023). *Interventions correctionnelles pour les délinquants radicalisés : Examen de la documentation* (rapport de recherche R-463), Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou d'autres renseignements, veuillez en faire la demande par courriel à la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

¹ Service correctionnel du Canada. (2012). *Radicalization strategy working group definition*. Ottawa, ON : chez l'auteur.